

RÈGLEMENT DES ÉPREUVES DE DÉTECTION

SAISON 2022-2023

Les années d'âges concernées par le dispositif de détection régionale :

Pour la saison 2022/2023, les garçons nés en 2013, 2014, 2015 et après, les filles nées en 2012, 2013, 2014 et après

Les épreuves de Détection se déclinent à un échelon Départemental puis Régional.

CHAPITRE 1 - JEUNES DISPENSES DE PARTICIPATION A UN NIVEAU DE QUALIFICATION

Les jeunes garçons nés en 2013 évoluant au niveau N2 du Critérium Fédéral peuvent être dispensés du niveau départemental, ils seront alors automatiquement qualifiés au niveau régional.

Les jeunes filles nées en 2012 et évoluant au niveau N2 et régional minimales du Critérium Fédéral peuvent être dispensées du niveau départemental, elles seront alors automatiquement qualifiées au niveau régional.

CHAPITRE 2 - ORGANISATION DEPARTEMENTALE

201 - Directives

Les départements sont libres de leur type d'organisation (top, tournoi, stage, animations, évaluations, ...) avec comme seule obligation de fournir les qualifiés pour le Top de Détection Régional. Le nombre de qualifiés par année d'âge au niveau Régional :

- 2012 Filles Une qualifiée par département (désistement complété par l'ETR)
- 2013 Filles Une qualifiée par département (désistement complété par l'ETR)
- 2014 et + Filles Une qualifiée par département (désistement complété par l'ETR)
- 2013 Garçons Un qualifié par département + 2 wild-cards ETR
- 2014 Garçons Un qualifié par département + 4 wild-cards ETR
- 2015 Garçons et + Un qualifié par département + 4 wild-cards ETR

La liste des qualifiés devra être transmise **entre 1^{er} au 3 février 2023** au secrétariat technique de la ligue à Limoges, délai de rigueur.

202 - Préconisations de la Direction Technique Nationale pour les échelons départementaux :

- Actions regroupant des enfants intéressés par l'activité. Proposer des animations, des évaluations et surtout accueillir les enfants et accompagnateurs dans les meilleures conditions. La compétition n'est pas l'objectif prioritaire. Objectifs : Evaluer et fidéliser des enfants à l'activité.

- Nombre : Maximum 80 à 100 enfants / action.
- Durée : 1 journée maximum / action

203 - Principes généraux à respecter en cas d'organisation d'une compétition sélective :

Le capitanat sera autorisé pour toutes les catégories

L'épreuve n'est pas obligatoirement homologuée, les licences loisirs peuvent être autorisées (seulement à cet échelon).

204 – Convocation au Top Régional de détection qui aura lieu à Angoulême les 25 et 26 mars 2023

La convocation au Top régional de Détection de la ligue Nouvelle-Aquitaine sera transmise à chaque sélectionné dans la semaine du 20 au 23 février 2023.

CHAPITRE 3 - ORGANISATION DU TOP REGIONAL DETECTION NOUVELLE-AQUITAINE

301 - Participation

Tous les participants doivent-être licenciés compétition (pour les 2013, 2014 Garçons et 2012, 2013 Filles. La licence loisir est autorisée pour les 2014 et plus Filles et 2015 et plus garçons et le jour de l'épreuve (la preuve de la licenciation sera vérifiée en amont par le responsable de l'épreuve).

La tenue sportive réglementaire est obligatoire (ex : Short, jupette +Tee-shirt et pas de tenue de couleur blanche).

Les parents sont dans les tribunes ou à l'emplacement réservé au public

302 - Directives

L'épreuve sera homologuée et son coefficient est de 0,50.

Toutes les parties se disputeront au meilleur des 5 manches de 11 points.

Les balles 3*.

Les poules seront constituées en tenant compte du classement FTT mensuel de début janvier 2023.

303 - Capitanat

Le capitanat sera autorisé pour toutes les catégories. Un coach devra-être désigné avant la partie.

Toute autre personne sera interdite de circuler et de stationner dans les couloirs limitant les aires de jeux. Des espaces spécifiques pour les spectateurs et accompagnateurs seront prévues.

304 - Déroulement de la compétition régionale

304 - 1 - Compétition du samedi

- 10h00 Ouverture de la salle
- 11h30 Accueil et pointage des joueurs tableaux 2014 et 2015 et après et joueuses tableaux 2013 et 2014 et après
- 13h00 Début de la compétition pour ces 4 tableaux.

Quatre tableaux seront organisés :

- Filles 2013 et 2014 et après (12 joueuses ou plus en fonction des qualifiées directes par tableau)
- Garçons 2014 et 2015 et après (16 joueurs par tableau)
 - a. 16 joueurs répartis en 4 poules de 4 joueurs,
 - b. Les 2 premiers de chaque poule sortent en quart de finale dans le tableau principal.

i. Les joueurs qui atteindront la finale du tableau principal obtiendront la médaille d'Argent et la médaille d'Or.

ii. Les joueurs perdant leur partie dans le tableau principal sont basculés dans le tableau KO et entrent aux places correspondantes du tableau repêchage.

iii. Les 3^{ème} et 4^{ème} de poule sortent dans le tableau KO en quart de finale aussi. Les joueurs qui arriveront jusqu'en finale obtiendront chacun une médaille de Bronze (3^{ème} et 4^{ème} place).

1. Les perdants de ce quart de finale du tableau KO joueront les places 13 à 16.

2. Les vainqueurs de ce quart rencontreront les 4 perdants des quarts de finale du tableau principal pour effectuer un nouveau quart de finale. Les perdants joueront les places 9 à 12, les vainqueurs iront en **demi-finale** du tableau KO.

3. Les vainqueurs de ces demi-finales rencontreront les perdants des demi-finales du tableau principal pour une seconde demi-finale qui leur permettra d'obtenir la médaille de Bronze.

a. Les perdants de la 1^{ère} demi-finale du tableau KO joueront la place 7-8.

b. Les perdants de la 2^{ème} demi-finale du tableau KO joueront la place 5-6.

c. La finale du tableau KO donnera les places 3-4.

« Dans toutes les catégories, toutes les rencontres se disputent jusqu'à établir un classement intégral ».

- Les 4 premiers garçons nés en 2014 seront sélectionnés le dimanche dans le tableau des 2013.

- Le dimanche, les 12 autres joueurs nés en 2014 seront mélangés dans un tableau OPEN avec les 16 joueurs nés en 2015 et plus.

- 12 joueurs 2014 + 16 joueurs 2015 et plus = 28 joueurs intégrés dans un tableau, le dimanche, dans lequel 2 défaites entraîneront l'élimination.

- 2013 et 2014 filles

a. 12 joueuses réparties en 2 poules de 6 joueuses

I. les premières de chaque poule sont directement en demi-finale.

II. les secondes de chaque poule sont directement en quart de finale, elles joueront sur la vainqueur du barrage des 3^{èmes} contre les 4^{èmes}.

III. Les cinquième et sixième de poule rencontreront les perdantes du barrage des 3^{èmes} contre les 4^{èmes}

b. Les 2 premières filles nées en 2013 seront sélectionnées le lendemain dans le tableau des 2012.

c. Le dimanche, les 10 autres joueuses nées en 2013 seront mélangées dans un tableau OPEN avec les 12 joueuses nées en 2014 et plus.

i. 10 joueuses 2013 + 12 joueuses 2014 et plus = 22 joueuses intégrées dans un tableau, le dimanche, dans lequel 2 défaites entraîneront l'élimination..

ii. Les joueurs et joueuses du samedi 25 mars devront également pour le **10 mars 2023** stipuler par écrit leur inscription pour le dimanche 26 mars et confirmer de nouveau sur place leur participation à la compétition du lendemain afin que le JA de l'épreuve puisse préparer au mieux les tableaux en amont.

304 - 2 - Compétition du dimanche

- 7h30 Ouverture de la salle
- 7h45 Accueil et pointage des joueurs tableau 2012 filles et tableau 2013 garçons
- 9h00 Début de la compétition joueurs tableau 2012 filles et tableau 2013 garçons
- 8h30 Pointage des joueurs des tableaux Open 2013/2014 et plus filles et Open 2014/2015 et plus Garçons
- 9h30 Début de la compétition pour joueurs des tableaux Open 2013/2014 et plus filles et Open 2014/2015 et plus Garçons

Quatre tableaux seront organisés :

- Filles 2012 + 2 meilleures 2013 (14 joueuses ou plus)
- Tableau Open 2013/2014 et plus (22 joueuses 10 joueuses 2013 et 12 joueuses 2014 et plus)
- Garçons 2013 + 4 meilleurs 2014 (20 joueurs)
- Tableau Open 2014/2015 et plus (28 joueurs, 12 de 2014 et 16, 2015 et plus)

2013 Garçons - 20 joueurs

- a. Les 20 sélectionnés : 16 joueurs nés en 2013 + 4 joueurs nés en 2014 (4 premières places de la veille).
- b. 4 poules x 5 joueurs (1 joueur de 2014 intégré dans chaque poule).
 - I. le premier de la poule directement intégré en quart de finale.
 - II. barrages 2-3 : le vainqueur rejoint les premiers en quart de finale.
 - III. Barrage entre la 4^{ème} et 5^{ème} de chaque poule
 - IV les vainqueurs se jouent pour les places 17 et 18 et les perdants pour les places 19 et 20
- c. Toutes les places seront jouées de 1 à 20.

2011 Filles - 14 joueuses : 12 filles 2012 et 2 filles 2013 - 2 poules de 7 joueuses

- I. les premières de chaque poule sont sélectionnées directement en demi-finale.
- II. Barrage entre les 2^{ème} et 3^{ème} de chaque poule pour une place en demi-finale.
- III. Barrage entre la 4^{ème} et 5^{ème} de chaque poule pour une position entre la 5^{ème} et la 8^{ème} place du tableau.
- IV. Les 6^{ème} et 7^{ème} de chaque poule sont directement intégrées dans les places 9 à 16 et joueront contre les perdantes du barrage 4-5.

Deux tableaux OPEN 2013 et 2014 mélangés en filles et 2014 et 2015 et plus en garçons

- a. Nombre maximum = 28 joueurs et 22 joueuses (confirmation lors de l'inscription).
- b. Tableau à double entrée : un joueur n'est éliminé qu'après 2 défaites.
- c. 2 tableaux : le tableau principal (tableau OK) et le tableau repêchage (tableau KO).
- d. Tous les joueurs et joueuses sont placé(e)s dans le tableau principal par tirage au sort par assiette en fonction des points classements mensuels de mars.

e. Les perdants du 1^{er} tour entrent dans le tableau repêchage. Puis à chaque tour du tableau principal, les perdants entrent aux places correspondantes du tableau repêchage.

f. La finale du tableau principal détermine la 1^{ère} et 2^{ème} place.

g. La finale du tableau repêchage détermine la 3^{ème} et la 4^{ème} place pour l'obtention de la Médaille de Bronze.

305 – Informations individuelles

Un programme individuel sera remis à chaque joueur, dans lequel seront indiqués les horaires et les tables de ses parties pour les poules, accompagné d'un horaire général pour les tableaux. Puis l'affichage régulier permettra de suivre les horaires et les tables où le joueur devra évoluer.

306 – Juge-Arbitrage

Le Juge-arbitre sera habilité à prendre toutes les dispositions nécessaires pour un bon déroulement de l'épreuve et ce en concertation avec le délégué de la Ligue et/ou du responsable régional de l'épreuve.

Les joueurs devront être présents à leur table qui leur est indiquée à l'affichage et ce, 5 minutes avant l'heure qui est aussi communiquée sur celui-ci. Après 10 minutes d'absence, ils seront déclarés forfaits.

Les joueurs pourront être amenés à arbitrer des parties à la demande du Juge-arbitre ou de ses adjoints.

